

**Arrêté du 12 janvier 2017 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1700323A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, en date du 24 août 2016 ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux, en date du 27 juillet 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Bordeaux, en date des 29 août et 18 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté portant nomination à une commission régionale de discipline du 25 octobre 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux pour la durée du mandat restant à courir des membres titulaires :

En qualité de suppléant du président

Mme Michèle ESARTE, présidente de chambre à ladite cour.

En qualité de suppléant du magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Olivier HEBRARD, conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes.

En qualité de suppléant du membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Ronan RAFFRAY, professeur des universités de droit privé et sciences criminelles.

En qualité de suppléant de la personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Pierre GRAMAGE, membre du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Bordeaux.

En qualité de suppléant du membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Thierry ROUMAGNE, président honoraire de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE